



Lettre d'Information

Edition Spéciale FIP Réseau Entreprendre

LE MOT DES GÉRANTS

Chers investisseurs,

Les entreprises françaises constatent une décélération de leur activité depuis 2012 causée par le ralentissement persistant de l'économie qui perdure en Europe. La baisse des affaires affecte plus les secteurs de l'industrie et de la construction que celui des services aux entreprises. Les dirigeants de PME font part de leur déception avec un chiffre d'affaires réalisé en 2012 en retrait de 0,3 %. Avec l'atonie des affaires et la nette tendance à l'allongement des délais de paiement, les trésoreries s'assèchent.

Face à l'importance du rôle des PME dans le retour de la croissance en Europe, plusieurs dispositions ont été mises en œuvre en Europe :

- le Pacte de Croissance européen qui prévoit la montée en puissance de l'activité de la Banque européenne d'Investissement (BEI) en France avec un objectif de 7 Mds€ par an ;
- un partenariat entre BPI France et la BEI pour le financement conjoint d'actions de soutien aux PME françaises ; et
- le Fonds européen d'Investissement, filiale de la BEI spécialisée dans le financement des PME, et le groupe BPCE ont signé deux opérations de garantie avec le soutien de l'Union européenne pour garantir 2 Mds€ de prêts aux PME en France.

Generis Capital reste plus que tout engagée dans le soutien aux PME. Certaines ont, au cours du dernier semestre, fait l'objet d'un refinancement pour les aider à atteindre une étape de création de valeur tandis que d'autres ont bénéficié d'une levée de fonds plus importante afin d'étendre leur activité.

Vous trouverez dans cette lettre d'information : les dernières nouvelles de Réseau Entreprendre®, des informations sur les investissements les plus récents, des précisions sur la vie des fonds et leurs performances. Enfin, à chaque lettre d'information, Generis Capital vous fera découvrir un nouveau secteur d'activité en plein essor ou une thèse d'investissement correspondant à une tendance particulière sur notre marché. Nous parlerons dans cette édition du thème du « roaming ».

Veillez croire, chers investisseurs, que nous restons engagés à vous apporter la meilleure performance.

*L'équipe de gestion
Generis Capital Partners*

**GENERIS CAPITAL
PARTNERS**

8 rue Montesquieu
75001 Paris
T : +33 (0) 1 49 26 03 10
F : +33 (0) 1 49 26 03 31

contact@generiscapital.com
www.generiscapital.com

N° d'agrément AMF : GP 08000042
RCS : 505 376 426

« *Generis Capital reste plus que tout engagée dans le soutien aux PME.* »



LES « BRÈVES » DE RÉSEAU ENTREPRENDRE®

En 2013, Réseau Entreprendre® signe de nouveaux partenariats avec :

- la Banque Postale
- la Société Générale pour renforcer la coopération entre les deux structures dans le cadre des actions de financement en faveur des PME ;
- BPI France et la Caisse des Dépôts & Consignations pour organiser un nouveau dispositif de financement des entreprises en phase de croissance ;
- SNCF Développement, dont l'ambition est de dynamiser l'économie des territoires et la création d'emplois, pour encourager l'implantation de nouvelles entreprises sur des bassins d'emplois identifiés ;



SNCF DÉVELOPPEMENT



et confirme son engagement auprès de :

- l'APEC en étendant son partenariat pour mieux accompagner les cadres et les jeunes diplômés dans leur projet entrepreneurial ;
- OSEO en signant une nouvelle convention pour l'extension de la délégation accordée par OSEO aux associations de Réseau Entreprendre® jusqu'à 100 000 euros.



Créé depuis 2009, Réseau Entreprendre® International poursuit son engagement au-delà des frontières françaises : avec une présence dans 6 pays, Réseau Entreprendre® International a permis la création de plus de 650 emplois !

Parmi les 6.800 lauréats de Réseau Entreprendre®, certains d'entre eux ont fait **la une des journaux**, comme :



Mikael Aubertin, fondateur de **Good Goût**, membre de Réseau Entreprendre® Nord, a remporté la finale de la **BFM Académie 2012**. Cette émission est le 1er concours de création d'entreprise à la radio au cours duquel se sont affrontés 56 créateurs d'entreprises. A l'issue de cette 7ème édition, la victoire a été remportée par cette start up spécialisée dans les plats bio pour bébés.

Créateur de la société **IEGC** qui propose une offre complète de solutions de génie climatique, Victor Debil-Caux, lauréat de Réseau Entreprendre® Picardie, a remporté le 1er Prix national du **concours Stars et Métiers** dans la catégorie de « Gestion des Ressources Humaines ». Ce concours, organisé par les chambres des Métiers et les Banques Populaires, récompense la réussite et le dynamisme de cet entrepreneur qui valorise la mixité culturelle et les parcours atypiques.



Julien Le Bigot et Emmanuel Rodriguez, créateurs de **Resto Flash**, le premier titre restaurant sur mobile, lauréat de Réseau Entreprendre® Paris, ont remporté le concours de « **l'entrepreneur le plus audacieux** » dans le cadre d'un concours organisé par Gan Assurances le 16 février 2013. **Resto Flash** devient ainsi le 5ème émetteur de titres restaurant du marché français, et le premier à proposer une solution numérique.

Jonathan Chercki, créateur de la société **Content Square** qui propose une gamme de tests à des sites web pour analyser le comportement de surf des utilisateurs et améliorer ainsi l'ergonomie du site, a reçu le prix de la **startup de l'année 2012** le 15 janvier 2013 dans la catégorie « Services aux entreprises ».





LES « BRÈVES » DE RÉSEAU ENTREPRENDRE®



Pour sa première édition, le **Prix BforBank de l'Entrepreneur** a été décerné à la société **Studyka**, plateforme web qui mobilise l'énergie créatrice d'étudiants pour la conception de produits et solutions liés à l'innovation, le 16 mai 2013. A ce jour, **Studyka** a constitué près de 800 équipes d'étudiants pour participer à la réalisation de plus de 30 challenges pour le compte de 30 entreprises internationales.

Deux lauréates de Réseau Entreprendre® Midi-Pyrénées ont été primées à la **Tribune Women's Awards 2013** le 10 juin 2013 : Sandrine Queyroi a été récompensée dans la catégorie Green Business pour sa société **Easytri**, spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets de bureau. Dans la catégorie Femme Entrepreneur de l'année, Pascale Bouille a reçu le prix pour sa société de biotechnologie **Vectalys** qui développe et commercialise des vecteurs viraux de transferts de gènes.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET SECTEURS D'INTERVENTION

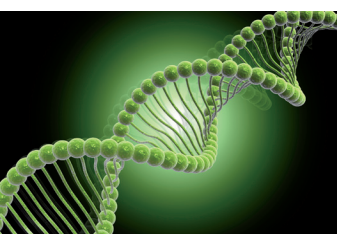
Notre stratégie d'investissement repose sur 3 grands piliers :

- le prêt obligataire pour les PME innovantes,
- le capital pour les PME non cotées ou cotées,
- la prise en compte de critères extra-financiers dans l'étude d'un projet entrepreneurial dont le mode de gestion doit faire valoir l'importance d'une meilleure prise en compte des valeurs humaines et sociales, et ce en particulier dans la gouvernance de l'entreprise et ses relations avec les parties prenantes de l'entreprise (salariés, actionnaires, clients, fournisseurs, administration,...).

Nous attirons votre attention sur le fait que le fonds n'est pas un fonds à capital garanti et qu'il présente un risque de perte en capital. En outre, comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et les autres rémunérations associées ne sont pas garantis et sont liés à la bonne santé financière des sociétés sélectionnées.

Nous intervenons dans tous types de secteurs, à l'exception des activités impliquant la détention ou le commerce de métaux précieux, de boissons alcoolisées, d'objets de collection ou d'antiquités, de chevaux de course, des activités ou produits dits « réservés aux adultes », dans les secteurs des armes, du tabac et tout autre secteur qui ne répondent pas aux critères du développement durable et de l'économie solidaire et responsable.

En raison du faible niveau de croissance et de la conjoncture économique en Europe depuis un an, nous avons privilégié des investissements à long terme (tels que les augmentations de capital) versus des investissements à moyen terme (comme les financements obligataires) afin d'investir dans des relais de croissance au sein des entreprises, de nouveaux challenges et produits et services innovants.



LES DERNIERS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

PIXEO

- **ACTIVITÉ** : courtier en assurance sur Internet
- **TYPE D'INVESTISSEMENT** : augmentation de capital
- **SIÈGE** : Lille, Nord-Pas-de-Calais
- **LAURÉAT** : 2011, Réseau Entreprendre® Nord
- **INTÉRÊTS** : 1er comparateur d'assurance géo-localisé qui propose une offre « meilleur rapport Qualité-Prix-Service ». Aujourd'hui au quatrième rang des comparateurs, leComparateurAssurance.com lancé par la start up lilloise s'illustre notamment en assurance santé et bientôt en assurance automobile et en assurance vie.
- **RAISONS DU FINANCEMENT** : déployer de nouveaux segments et accroître le nombre d'assureurs référencés
- **AUTRES FONDS PRÉSENTS AU CAPITAL** : Finorpa, Autonomie & Solidarité, Aurinvest 3



le comparateur
assurance.com

TOURISM INVEST

- **ACTIVITÉ** : agence de voyages multicanal (points de vente, centre d'appel et site internet)
- **TYPE D'INVESTISSEMENT** : augmentation de capital
- **SIÈGE** : Creil, Picardie
- **LAURÉAT** : 2010, Réseau Entreprendre® Hainaut
- **INTÉRÊTS** : Avec des clients tels que La Banque Postale, Visa Premier, Visa Infnit, Peugeot ou GDF Suez, une offre de produits haut de gamme comme Kuoni, Jet Tours ou le Club Méditerranée et un modèle multi canal (points de vente, Internet, call center), la société bénéficie d'un bon positionnement avec un potentiel de croissance
- **RAISONS DU FINANCEMENT** : poursuivre sa croissance externe en rachetant des agences de voyage et renforcer sa présence dans des agglomérations de taille moyenne
- **AUTRE FONDS PRÉSENT AU CAPITAL** : FSI Régions (BPI France)



Enfin, Generis Capital reste actif sur les marchés cotés en raison notamment des bonnes opportunités de marché. Les FIP Réseau Entreprendre investiront environ 20% de leur taille dans des PME cotées.

PERFORMANCE DES FONDS

FIP RÉSEAU ENTREPRENDRE IDF

Stratégie d'investissement

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Nord Pas de Calais et Picardie, non cotées ou cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0011036771
Année de constitution	2011
Dépositaire	RBC
Durée de vie	6 ans + 2 ans
Valeur nominale d'une part A	€2 000
Valeur liquidative au 31 mars 2013	€1 872,37

Le FIP Réseau Entreprendre IDF a terminé sa période de commercialisation le 19 avril 2012. Sa phase d'investissement s'étend de mai 2012 et se poursuit jusqu'à fin août 2013. A l'issue de cette phase d'investissement, l'équipe de gestion s'attachera à développer chacune des PME qui auront été financées afin de faire croître leur valeur dans les meilleures conditions jusqu'à leur cession. La phase de cession des investissements devrait débuter en 2017.

La durée de vie du FIP Réseau Entreprendre IDF est de 6 ans minimum et de 8 ans maximum, soit jusqu'au 19 avril 2020.



Réseau
Entreprendre IDF



PERFORMANCE DES FONDS

FIP RÉSEAU ENTREPRENDRE



FIP Réseau
Entreprendre

Stratégie d'investissement

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Nord Pas de Calais, Picardie et Champagne-Ardenne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titre ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0011221878
Année de constitution	2012
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	5 ans + 2 ans
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2013	€953,24

Le FIP Réseau Entreprendre a terminé sa période de commercialisation le 31 décembre 2012. Sa phase d'investissement s'étend de janvier 2013 jusqu'à la fin mai 2014.

La durée de vie du FIP Réseau Entreprendre est de 5 ans minimum et de 7 ans maximum, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

FIP RÉSEAU ENTREPRENDRE NORD EST



FIP Réseau
Entreprendre
Nord-Est

Stratégie d'investissement

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Nord Pas de Calais, Picardie et Champagne-Ardenne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titre ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0011425859
Année de constitution	2013
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	5 ans + 3 ans
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2013	N/A

Le FIP Réseau Entreprendre Nord Est a reçu l'agrément AMF le 5 mars 2013 et est en période de commercialisation jusqu'au 31 décembre 2013. Le FIP Réseau Entreprendre Nord Est commencera ses premiers investissements en juillet 2013 qui se poursuivront jusqu'à la fin septembre 2014.

La durée de vie du FIP Réseau Entreprendre Nord Est est de 5 ans minimum et de 8 ans maximum, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

Avertissement : Les performances sont trop jeunes pour être pertinentes d'autant que les fonds n'ont pas terminé leur période d'investissement. Dans ces conditions, les commissions de gestion et frais du fonds pèsent sur la valeur de l'actif en cours d'investissement.

FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION

Tableau des VL et des frais	Somme de la valeur liquidative et des distributions d'une part, ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en euros ; Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée), à la fin de chaque exercice				
	Fonds ou souscription à des titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés	Année de création	2012		2013
VL + distributions			Montant des frais	VL + distributions	Montant des frais
FIP Réseau Entreprendre IDF	2011	€ 1 958,92	€85,37	NA ⁽¹⁾	NA ⁽¹⁾
FIP Réseau Entreprendre	2012			NA ⁽²⁾	NA ⁽²⁾
FIP Réseau Entreprendre Nord Est	2013			NA ⁽³⁾	NA ⁽³⁾

(1) Exercice clos le 30 septembre 2013

(2) 1er exercice comptable clos le 30 septembre 2013

(3) 1er exercice comptable clos le 30 septembre 2014

Avertissement :

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;

- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1er et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;

- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.



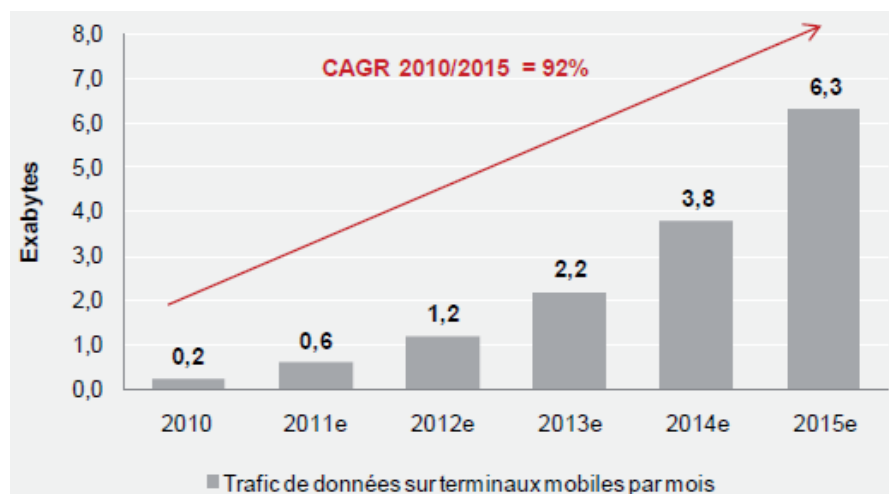


ZOOM SUR LE ROAMING

Le **roaming** désigne le fait de pouvoir se connecter à Internet et/ou téléphoner depuis l'étranger. Le **roaming** fonctionne grâce des accords bilatéraux conclus entre un opérateur télécom mobile et des opérateurs étrangers pour que ses abonnés puissent continuer à utiliser leur forfait mobile quand ils sont en déplacement hors de France. Pour cela, l'opérateur télécom mobile doit acheter un volume de données à l'opérateur étranger. Ainsi, lorsqu'un particulier ou un professionnel est en déplacement à l'étranger, il peut continuer à téléphoner, à être appelé, recevoir ou envoyer des SMS ou encore surfer sur Internet avec son appareil mobile grâce au **roaming**. Les appareils mobiles comprennent les ordinateurs portables, les Smartphones et les tablettes (iPad, tablette Android, ...).



Par ailleurs, ce service est évidemment payant et les tarifs des communications sont très variables – mais généralement très élevés – d'un opérateur télécom à l'autre. Devant l'abus des prix pratiqués par certains opérateurs télécom et la forte augmentation des données échangées (cf graphe ci-dessous), le **WiFi** s'avère une offre de repli pour l'utilisateur à l'étranger.



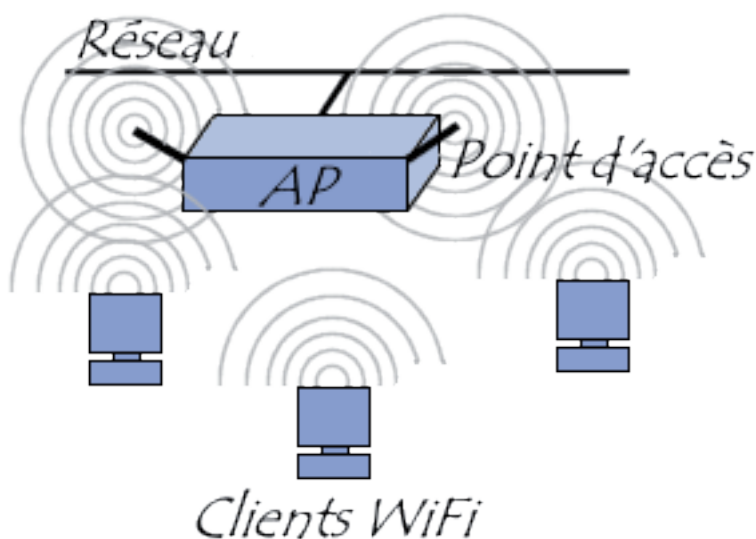
ZOOM SUR LE ROAMING



Grâce au **WiFi**, il est possible de créer des réseaux locaux sans fil à haut débit. Ainsi, des fournisseurs d'accès Internet irriguent des zones à forte concentration d'utilisateurs (gares, aéroports, hôtels, trains, métros, musées, etc.) avec des réseaux sans fil connectés à Internet. Ces zones ou point d'accès sont appelées **bornes WiFi**.

Il existe plusieurs modes de mise en réseau :

- Le **mode « infrastructure »** dans lequel les clients sans fil sont connectés à un point d'accès (« Access Point ») : chaque appareil mobile se connecte à un point d'accès via une liaison sans fil.



- Et, le **mode « Ad-Hoc »** qui permet de connecter directement les ordinateurs équipés d'une carte réseau WiFi, sans utiliser un matériel tiers tel qu'un point d'accès. L'avantage de ce mode est de s'affranchir de matériels tiers coûteux et est plus facile à mettre en œuvre.





ZOOM SUR LE ROAMING

Les bornes WiFi se sont banalisées au cours des trois dernières années. 2012 a vu l'explosion du WiFi « outdoor », avec une **croissance de +88%** ! Villes et collectivités locales prennent progressivement le pli, engendrant une multiplication des bornes WiFi, logées jusqu'au sein des cabines téléphoniques ou des réverbères. Il y aurait désormais **en France plus de 7 millions de bornes WiFi** et ce dans des lieux ouverts, à forte affluence, comme les universités, les cafés, les hôtels, ou les gares.

Autre terrain de développement pour le WiFi, celui des transports, avec une généralisation dans les transports ferroviaires, le secteur de l'automobile et les long-courriers des compagnies aériennes.



GENERIS CAPITAL PARTNERS

8 rue Montesquieu
75001 Paris
T : +33 (0) 1 49 26 03 10
F : +33 (0) 1 49 26 03 31

contact@generiscapital.com
www.generiscapital.com

N° d'agrément AMF : GP 08000042
RCS : 505 376 426

PARTICIPATION DE GENERIS CAPITAL DANS LE SECTEUR DU ROAMING

A ce jour, Generis Capital Partners a investi dans la société espagnole Let's Gowex.

Let's Gowex, société d'ingénierie télécom au départ, déploie des réseaux sans fil WiFi pour le compte de municipalités. Cette activité du groupe a publié une croissance de +71% en 2012 avec un chiffre d'affaires de 114,3M€ grâce au développement des « smart cities ». Le groupe surperforme son principal concurrent américain, **Boingo**, qui affichait une croissance de +8,4% en 2012 avec un chiffre d'affaires de 102,5M\$.



AVERTISSEMENT

Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document sont basées sur notre appréciation à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Ces informations ne peuvent être garanties et non pas être certifiées par l'Autorité des Marchés Financiers ni par nos Commissaires aux Comptes. Elles ne sauraient constituer un engagement de Generis Capital. En conséquence, Generis Capital ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable de Generis Capital.

